



PROJET PEDAGOGIQUE Multi-Accueil

DELEGATION SERVICE PUBLIC
VILLE DE VALLET



Table des matières

Introduction :	3
L'accueil	3
1. Premiers contacts	3
2. Familiarisation	3
3. Les transmissions au quotidien :	4
4. Accueil d'enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique	4
Extrait Paragraphe 1 du décret du 1 ^{er} août 2000 :	4
« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement ; ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique »	4
5. Place des parents	5
Les besoins de l'enfant au quotidien	6
6. Les soins	6
7. L'alimentation	6
8. Le sommeil	7
L'éveil	8
9. La motricité libre	8
10. Le jeu libre	8
11. Les activités proposées	8
L'équipe	9
12. Les outils de communication	9
13. Les réunions :	9
14. L'encadrement médical	10
Le référent Santé et Accueil inclusif	10
Le psychologue – Analyse de la pratique	10
La psychomotricienne	10
15. Accueil des apprentis et stagiaires	11
Démarche écologique et entretien des locaux	11
16. RSE RSO	11
17. Concrètement...	11
18. Les jeux et matériels	12
La sécurité	13
19. Les formations :	13
Conclusion	14
Annexes : nos projets phares	14

Introduction :

Le Multi-accueil de Vallet a la particularité d'être réparti sur deux structures. Les Petites Canailles et La Maison des Doudous offrent en tout 40 places d'accueils le matin et 36 l'après-midi pour des accueils réguliers, occasionnels et d'urgences. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Multi-accueil est géré par l'IFAC dans le cadre d'une délégation de service publique. Vallet animation coordonne ainsi le pôle jeunesse, enfance et petite enfance de la commune.

Le projet pédagogique permet de répertorier et d'expliquer les différents positionnements pédagogiques, les pratiques et projets de la structure. Il relate l'ensemble des choix éducatifs de l'équipe dans l'accompagnement des enfants au quotidien, dans les différents moments de la journée, de leur familiarisation à leur départ à l'école.

Il est rédigé en concertation avec l'ensemble de l'équipe afin de proposer un accueil de qualité. Les pratiques sont harmonisées pour offrir des repères aux enfants et à leurs familles. Cet écrit est remis à jour tous les 5 ans ou en cas de changement majeur dans l'organisation de l'accueil.

L'accueil

1. Premiers contacts

Avant le début de l'accueil de l'enfant, les responsables légaux sont reçus par la directrice ou la directrice adjointe de la structure. Cette première rencontre a pour but de favoriser une confiance mutuelle. Une porte ouverte, un sourire, un bonjour favorisent les échanges et permettent à chaque famille de se sentir pleinement accueillie.

Lors de l'inscription, la directrice présente le fonctionnement du service. La visite des locaux permet de faire connaissance avec les lieux et l'équipe.

La disponibilité de la direction tout au long de l'accueil de l'enfant permet de maintenir un lien, une relation de confiance autour de l'enfant. Les familles peuvent, à tout moment, rencontrer l'équipe de direction afin d'échanger sur l'accueil de leur enfant, sur le fonctionnement, sur le contrat ou tout autre questionnement.

2. Familiarisation

Le parent est le premier éducateur de l'enfant. Le rôle du professionnel est d'accueillir chaque famille dans son individualité, son histoire, sa culture. Pour cela, un premier temps de familiarisation est proposé en présence du professionnel, de l'enfant et de son parent. Un professionnel, en particulier, se consacre à ce temps d'accueil. Il instaure une relation de confiance en étant leur interlocuteur privilégié, c'est le référent. Petit à petit, le relais se fait avec un autre professionnel pour assurer la continuité de l'accueil.

Ce premier lien permet au professionnel d'échanger autour du rythme de l'enfant, de ses habitudes et de pouvoir être un relai rassurant quand il est accueilli dans la structure. Il met en place une co-éducation qui suivra l'enfant tout au long de son accueil. Il s'agit de coordonner ce qui est fait à la maison, avec les projets, les besoins et les règles de la collectivité.

La familiarisation est organisée de manière très individualisée. Les professionnels offrent une souplesse dans les temps d'accueil afin de s'adapter aux besoins individuels des familles mais surtout au rythme de l'enfant. Les temps de séparation augmentent progressivement incluant un repas et une sieste.

Des repères de la maison permettent à l'enfant de mieux vivre ses temps d'accueil. Cela peut être une turbulette à lui, un doudou ou un foulard de son parent par exemple. Il sera rassuré par cet objet qui vient faire la transition avec la maison.

3. Les transmissions au quotidien :

Le matin, les professionnels prennent le temps nécessaire pour échanger autour de l'enfant. Ils encouragent la discussion pour assurer une transition entre la maison et la structure d'accueil. Si besoin, ils accompagnent l'enfant et les parents en verbalisant le départ. Les émotions sont parfois fortes et le professionnel prend le temps nécessaire. La famille entre dans la salle de vie et prend part à la vie du groupe. C'est le parent qui vient à la rencontre du professionnel. Ainsi, les professionnels restent en repère pour l'ensemble des enfants. L'accueil se fait autour du jeu et l'enfant est invité par son parent à découvrir l'espace.

Il est important en tant que parent de prévoir ce temps d'accueil. Nous vous demanderons de respecter la confidentialité des échanges si plusieurs familles sont présentes dans la salle et parfois de patienter dans le hall pour limiter le nombre d'adultes dans la salle.

Cet échange se fait dans le respect, l'écoute et la bienveillance réciproque. L'enfant est intégré à l'échange pour qu'il y ait un relai entre la maison et la structure.

Si vous avez besoin d'échanger autour d'un sujet qui nécessite plus de temps et de confidentialité, n'hésitez pas à nous en faire part pour fixer un rendez-vous avec la directrice ou la directrice adjointe.

4. Accueil d'enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique

Le Multi-accueil est, avant tout, un premier lieu de socialisation. Accueillir un enfant porteur de handicap dans un lieu Petite Enfance, c'est lui proposer un espace de vie, en dehors de sa sphère familiale et des lieux de soins.

La loi du 11 février 2005 a instauré le principe de « l'accès à tout pour tous », pour l'égalité des droits et des chances, et a affirmé le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination d'aucune sorte, quelle que soit la nature du handicap. Cette loi se traduit par un droit fondamental et une obligation nationale.

Extrait Paragraphe 1 du décret du 1^{er} août 2000 :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement ; ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique »

Pour les équipes éducatives, c'est l'occasion de repenser l'intégration de chacun avec tous dans le cadre des recommandations du BO 2003, encart n°34 du 18 septembre.

Les professionnels sont formés au bébé signes et certains au Makaton afin de faciliter l'intégration et l'échange avec les enfants.

Quand cela est possible et pour soulager les familles, certains rendez-vous de soins peuvent se faire sur le Multi-accueil. Par exemple : infirmier, kiné, orthophoniste...

Pour accueillir au mieux l'enfant différent, un Projet d'Accueil Individualisé sera mis en place, entre la structure d'accueil-la famille et l'équipe pluridisciplinaire qui suit l'enfant.

5. Place des parents

La place des parents est au cœur de nos préoccupations et de celles de l'IFAC.

Le souhait est d'associer autant que possible les parents à la vie de la structure, à ses actions et animations.

L'accent est mis sur l'intérêt de partager des temps avec son enfant. Pour cela, il est possible de venir découvrir ou faire découvrir un atelier, d'accompagner une sortie...

En plus de l'entrée des familles le matin et le soir pour les transmissions, plusieurs moments conviviaux ont lieux sur l'année :

- La réunion de rentrée : c'est une présentation du fonctionnement de la structure, du règlement intérieur et des différents projets qui seront proposés sur l'année.
- La fête de fin d'année et d'été : ce sont des moments de partages conviviaux.
- Une réunion de rentrée des futurs parents : En juin, un temps d'échanges est proposé pour les nouvelles familles qui entreront au Multi-accueil à la rentrée suivante. Quelques anciens parents sont présents pour partager leur vécu. Les familles rencontrent les équipes et ont une visibilité de la vie de la structure avant la rentrée. Elles peuvent poser leurs questions et attendre plus sereinement la rentrée.

Pour les parents qui souhaitent participer plus activement à la vie du Multi-accueil, ils peuvent s'investir dans :

- Le conseil d'usagers : Ce sont des temps d'échanges entre parents et avec les professionnels afin de partager le vécu et compétences de chacun sur un thème donné. Cela nous permet de recueillir les avis et idées des familles sur la vie de leur enfant au sein de la structure.

Une circulaire de 1983 rend obligatoire la création de cette instance dans chaque structure petite enfance. La circulaire 83/22 du 30 juin 1983, « relative à la participation des parents à la vie quotidienne des structures Petite Enfance », incite les gestionnaires à aménager une place pour les parents : « les gestionnaires peuvent utilement inviter aussi les parents à participer à certaines activités de la structure, dans des conditions définies par son règlement intérieur (...). L'expression collective des parents doit également être facilitée, afin qu'un dialogue régulier puisse avoir lieu sur la vie de la structure ».

Les besoins de l'enfant au quotidien

L'équipe a à cœur de répondre au mieux aux besoins affectifs et physiologiques des enfants tout au long de la journée en tenant compte de leur individualité dans le groupe.

6. Les soins

Les changes et soins sont réalisés dans la salle de change. Cet espace est pensé avant tout pour le confort, le respect de l'intimité des enfants mais également pour leur sécurité car tout est à disposition des professionnels.

Lors des soins, les professionnelles accordent le temps nécessaire, et accompagnent l'enfant avec des mots et des gestes adaptés. Grâce à leurs formations et à leur expérience, les professionnels ont des gestes techniques qui respectent le corps de l'enfant tel que faire basculer le bassin d'un tout petit.

Cela permet d'impliquer l'enfant pour qu'il prenne progressivement conscience de son corps, sans subir les soins. Il pourra doucement entrer dans l'autonomie en accédant au tapis de change grâce à un escalier adapté. L'enfant prend confiance en lui et ce début d'autonomie amène progressivement à l'acquisition de la propreté.

L'acquisition du contrôle des sphincters est personnelle à chaque enfant. Les professionnels peuvent proposer à l'enfant les toilettes ou le pot en respectant ses envies ou ses refus, et en l'encourageant. C'est ainsi, sans le forcer, que cette acquisition se fera de façon sereine pour tous.

Tout au long de cette période, l'équipe veillera à communiquer avec les parents pour qu'il y ait une continuité entre la crèche et la maison.

7. L'alimentation

En fonction des capacités de l'enfant, la prise des repas se fait dans les bras de l'adulte, puis progressivement dans un relax, ensuite sur une chaise adaptée avec un plateau, et plus tard à la table avec les autres enfants.

Pour les bébés, le rythme de l'enfant est scrupuleusement suivi. On ne réveille pas un enfant pour le biberon ou pour le repas.

La diversification alimentaire est entamée à la maison dans le respect du choix des familles. Le Multi-accueil prendra le relai par la suite.

Les repas sont livrés en liaison froide par le prestataire « API », supervisés par une diététicienne. Au Multi-accueil, 3 menus sont proposés : un menu lisse, un menu mixé intermédiaire et un menu en morceaux. Chaque étape se fait en concertation entre les professionnels qui font part de leurs observations et la famille qui transmet ce qui est fait à la maison.

Le moment du repas est un moment de découvertes intenses pour les enfants. Les goûts, odeurs et textures viennent enrichir ces nouvelles sensations. L'équipe fait le choix de laisser l'enfant découvrir tant qu'il en a besoin.

Progressivement, le professionnel va proposer une deuxième cuillère qui sera d'abord un jeu et qui viendra imiter celle que tient l'adulte pour qu'il apprenne doucement à manger de manière

autonome. Quand il est prêt, il passe à table avec un groupe d'enfants et un professionnel. Les découvertes de la vie sociale autour de la table sont enrichissantes et cette notion de plaisir partagé prend tout son sens. L'acquisition de l'autonomie de l'enfant se fait progressivement autour de ce temps de repas. Les enfants peuvent, par exemple, avoir une petite carafe pour se servir de l'eau.

Dès que le temps le permet, les repas sont pris à l'extérieur.

Projet d'accueil individualisé :

Dans le cas de la mise en place d'un PAI pour asthme, allergie ou intolérance alimentaire, et en fonction de l'allergie, les parents pourront être amenés à apporter chaque jour, un panier repas pour l'enfant, afin de couvrir, la ration alimentaire nécessaire à l'enfant, sur le temps d'accueil.

Nous respecterons les modes alimentaires de chaque famille.

Il nous sera également possible d'adapter un régime alimentaire ponctuellement en cas de virus ou trouble de la digestion. Par exemple, nous pourrions proposer des épinards en cas de constipation ou de la carotte ou du riz en cas de gastro-entérite.

8. Le sommeil

Selon les transmissions du matin et les signes de fatigue observés, les professionnels s'adaptent au rythme de chacun. Chaque enfant est couché quand il en a besoin.

Dans la mesure du possible, les rituels d'endormissement des enfants (boîte à musique, câlins...) sont préservés. Nous proposons aux familles d'apporter une turbulette de la maison afin d'offrir un repère rassurant pour l'enfant. Dans la mesure du possible, les enfants ont leur propre lit afin d'être rassurés par un lieu connu. Cependant, afin de leur offrir une sieste au calme, il est possible de proposer à un enfant une sieste dans une autre chambre pour préserver le sommeil de chacun.

Pour les plus grands, un temps calme, une petite histoire, une musique douce, peuvent être proposés, tout en se déshabillant. Un professionnel reste dans la chambre tout au long de la sieste afin de les sécuriser et de respecter les levers échelonnés.

Pour les plus petits, un interphone informe l'équipe des réveils. Les professionnels assurent une surveillance des enfants dans les chambres toutes les 15 min.

Nous ne réveillons les enfants que si les obligations parentales l'exigent. Le réveil naturel est privilégié.

S'il en a besoin, un enfant peut être couché dans la salle, en utilisant un petit lit ou une poussette, un matelas. L'équipe s'adapte au plus près du besoin de l'enfant afin que son sommeil soit serein, il sera ainsi reposé pour profiter de sa journée.

En concertation avec les parents, la sieste nordique pourra être proposée à certains enfants (voir l'annexe sieste nordique).

9. La motricité libre

Le tout petit découvre le monde qui l'entoure par les sensations corporelles. Il va dans un premier temps mettre tout ce qu'il trouve dans sa bouche pour en comprendre les textures. Par ses sensations corporelles, il va progressivement prendre conscience de son corps et chercher à se déplacer dans son environnement.

Le principe de la motricité libre est d'aménager l'espace afin que l'enfant dès son plus jeune âge puisse découvrir par lui-même. Il sera installé sur le dos, sur un tapis au sol, et des jeux sont installés autour de lui. Les professionnels n'installent jamais un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas seul afin de ne pas entraver ses découvertes. Chaque position naturelle d'un enfant muscle la position suivante. Par exemple, le fait d'attraper des jeux en étant sur le dos va inciter l'enfant à se retourner, puis il aura envie d'avancer et commencera à ramper etc...

L'adulte est disponible, attentif, met des mots sur les activités de l'enfant, et l'encourage dans ses acquisitions pour lui donner confiance en lui.

10. Le jeu libre

Des espaces de jeux sont installés dans la salle. Certains sont plutôt fixes, comme les jeux d'imitation tel que la dinette, et d'autres changent en fonction des besoins des enfants.

Les enfants sont libres de leurs jeux dans la salle sous le regard bienveillant des professionnels qui jouent un rôle de phare, de repère. Chaque enfant sécurisé peut laisser libre court à ses découvertes. En fonction de ce qu'il observe, le professionnel adapte les propositions de jeux dans la salle et l'aménagement de l'espace. Nous privilégions les temps dans le jardin dès que possible.

Dans son jeu, l'enfant va intégrer le monde qui l'entoure. Il va rejouer des scènes qu'il a vécu et/ou observer afin de les comprendre. Il va apprendre les règles de vie sociale, parfois en se confrontant et parfois dans la joie et le partage. L'adulte est présent pour expliquer ce qui se vit et encourager l'enfant. Il met des mots sur les émotions de l'enfant et valorise ses découvertes.

Les enfants sont au cœur d'énormément de stimulations du réveil au coucher. Afin d'offrir des moments plus doux, nous essayons de mettre des couleurs douces dans nos locaux.

11. Les activités proposées

Diverses activités sont proposées aux enfants : motricité, relaxation, comptines, danses, lecture, peinture, dessin, cuisine, jeux d'eau, manipulation de sable, etc...

Ces moments sont l'occasion pour l'enfant de développer ses capacités d'expression, sa créativité, son imaginaire, de découvrir différents matériaux, textures. Ils permettent aussi de partager un temps privilégié en petit groupe avec d'autres enfants et avec l'adulte.

Aucune activité n'est obligatoire, le plaisir est primordial. L'enfant est acteur, rien n'est fait à sa place, aucun résultat ou production ne sont attendues. Un enfant développe beaucoup plus son imaginaire, à travers les jeux libres qu'à travers les activités structurées.

L'équipe

Sur chaque structure, l'équipe est formée d'un éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaires de puéricultures, d'animateurs petite enfance et d'un agent de cuisine et d'entretien. Cette pluridisciplinarité permet une complémentarité des connaissances et des compétences professionnelles afin d'offrir un accueil de qualité aux familles.

12. Les outils de communication

Afin d'assurer une bonne communication dans l'équipe, il a été mis en place plusieurs outils :

- Les feuilles de familiarisation : dès le premier accueil de l'enfant, le professionnel référent de la familiarisation prend en note ses besoins spécifiques, ses habitudes, ce qui peut le rassurer et toute informations qui pourraient être nécessaire à son bien-être au Multi-accueil.
- Le cahier de transmissions : au quotidien, il sert à noter les transmissions du matin, les anecdotes, les soins, les repas et tout ce qui jalonnent la journée de l'enfant afin d'avoir une continuité malgré les changements de professionnels et de pouvoir faire un retour sur la journée.
- Le tableau des repas : c'est un tableau Velléda qui permet de noter les compositions de repas des plus petits afin de suivre ce qui est fait à la maison.

13. Les réunions :

- Les réunions de service :

Tous les 15 jours, l'équipe de chaque structure se réunit 1h30, le soir après le départ des enfants.

Ces réunions se déroulent en 3 temps :

- un temps sur le fonctionnement général du service, (administratif, gestion des plannings, informations employeur...)
- un temps pédagogique où nous pouvons réajuster notre travail au quotidien. Nous pouvons échanger en confiance sur des difficultés d'organisation, parler d'un enfant en particulier, nous questionner sur un geste, une parole, un jeu... cela nous permet d'avoir des pratiques cohérentes.
- Un temps d'échange sur le développement des enfants et sur les observations des professionnels afin d'adapter au mieux les propositions.

- Les journées pédagogiques :

Au nombre de 3 journées par an, les salariés des deux sites sont réunis, elles permettent la venue de formateurs extérieurs sur un thème particulier, la préparation des projets...

Début septembre, la journée pédagogique nous permet de préparer le démarrage d'une nouvelle année : réaménagement des locaux, point sur le matériel, retour sur certains thèmes du projet pédagogique, accueil des nouveaux enfants.

14. L'encadrement médical

Le référent Santé et Accueil inclusif

Selon le décret 2021-1131 du 31/08/2021 les règles de l'encadrement médical ont été modifiées. Il n'est plus nécessaire d'avoir un médecin référent si la structure s'adjoint d'une infirmière puéricultrice. Les missions du référent santé et accueil inclusif sont :

- Informer, sensibiliser et conseiller l'équipe en matière de santé du jeune enfant
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé,
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être ;
- Etablissement des protocoles et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe.

Le psychologue – Analyse de la pratique

Une psychologue assure une prestation 2h00, 5 fois par an.

Elle intervient auprès des professionnels du multi accueil : analyse de pratiques professionnelles.

C'est un temps donné au personnel, dans un espace de réflexion sécurisé pour réévaluer ensemble le savoir-être et les pratiques quotidiennes auprès des enfants. Elle amène l'équipe vers une réflexion sur les pratiques professionnelles.

Le psychologue apporte un regard nouveau, non seulement par son statut d'intervenant extérieur mais aussi par sa formation.

Elle apporte également un appui théorique sur des sujets choisis (autorité, angoisse du 8^o mois, morsures, naissance d'un autre enfant, l'entrée en école maternelle, l'alimentation et l'organisation des repas...).

La psychomotricienne

Depuis janvier 2024, nous accueillons une psychomotricienne, qui intervient un mardi matin par mois sur chaque structure.

En psychomotricité, on travaille sur le lien entre le corps et l'esprit des personnes et ce dès la naissance. A la crèche, les propositions mises en place viennent enrichir celles des professionnels par une approche complémentaire.

Elle installe un atelier qui peut être une activité motrice, de la manipulation autour de la motricité fine ou bien autour de découvertes plus sensorielles et observe la manière dont les enfants vont s'en

saisir. Les enfants prennent plaisir dans ces nouvelles découvertes et ce cadre qui vient apporter du plus à leur quotidien.

Le travail mis en place auprès de l'équipe nous permet de découvrir de nouvelles propositions, d'en comprendre l'intérêt et le sens et ainsi d'avoir un regard différent sur certaines situations.

15. Accueil des apprentis et stagiaires

Un des deux établissements accueille un apprenti chaque année et l'autre plusieurs stagiaires répartis sur l'année mais toujours un à la fois pour offrir un meilleur accompagnement.

L'accueil des stagiaires et des apprentis, au-delà de former de nouveaux professionnels de la petite enfance, nous permet de nous confronter au questionnement de personnes en formation. Ce regard extérieur nous oblige à interroger nos pratiques pour pouvoir les expliquer.

Un professionnel référent est nommé au sein de l'équipe, en relation avec la formation du stagiaire ou de l'apprenti.

La période débute toujours par une période d'observation. Elle est indispensable pour laisser aux enfants et aux parents le temps de connaître cette nouvelle personne. Les enfants, à leur rythme, viennent à la rencontre du stagiaire ou de l'apprenti.

Peu à peu, l'équipe lui propose de participer aux tâches et activités quotidiennes.

Des évaluations et bilans réguliers ont lieu avec le référent.

Démarche écologique et entretien des locaux

16. RSE RSO

La RSE/RSO c'est la Responsabilité Sociétale des Entreprises ou des Organisations.

Pour l'Ifac nous parlons de RSO.

La Responsabilité Sociétale des Organisations c'est la prise en compte des enjeux *économiques*, *environnementaux* et *sociétaux* dans les activités et pratiques de l'organisation. Cela se traduit par un comportement éthique et transparent qui :

- Contribue au développement durable,
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation,
- Prend en compte les attentes des parties prenantes, internes et externes.

17. Concrètement...

L'hygiène au niveau des locaux, du matériel, du linge...

Le bio-nettoyage des locaux est assuré par l'agent d'entretien :

- Nettoyage des plans de change après chaque temps fort de changes ;
- Nettoyage des tables, chaises et du sol après le repas et le goûter ; puis nettoyage complet tous les soirs
- Nettoyage quotidien des surfaces lavables selon les méthodes préconisées
- Vidage régulier des poubelles tout au long de la journée

Nous privilégions le « grand ménage » le soir afin de pouvoir aérer et nettoyer entièrement en dehors de la présence des enfants et du passage des adultes.

Les produits et le matériel sont adaptés aux normes sanitaires et surtout adaptés à l'accueil d'un public de jeunes enfants.

Des protocoles d'hygiène

Des protocoles d'hygiène et d'utilisation des produits, ainsi que pour le lavage du linge sont affichés dans la buanderie.

Un protocole de lavage des mains est affiché au-dessus de chaque robinet.

Un protocole de lavage des jouets, jeux, du linge et mobilier est mis en place, afin d'éviter les contaminations et transmissions d'infections.

Les responsables et agents bénéficient d'une formation qui traite de « l'hygiène et de l'entretien des locaux », en particulier ceux d'une structure Petite Enfance (HACCP).

Un organisme intervient, régulièrement, pour procéder à des contrôles de l'air.

Des analyses de surface dans les lieux comme la cuisine (plan de travail) a lieu 4 fois par an.

Des contrôles de la Légionnelle ainsi que la potabilité de l'eau sont réalisés régulièrement par un laboratoire agréé.

Le registre de sécurité est mis à jour à chaque intervention de contrôle.

18. Les jeux et matériels

De plus en plus, de matériel recyclé est utilisé au quotidien : papier, des contenants, des rouleaux, des bouchons.

Chaque année, nous organisons la journée « les jeux partent en vacances », le multi accueil est réaménagé qu'avec du matériel de recyclage.

Un partenariat avec la Maison des Jeux de Nantes permet de diversifier les jeux sans acheter. Tous les 2 mois, nous empruntons une douzaine de jouets.

Les achats sont communs aux 2 sites : la Maison des Doudous et les Petites Canailles et des échanges sont réguliers. Nous privilégions de plus en plus les jeux en bois.

La sécurité

19. Les formations :

Formations HACCP :

Hazard Analysis Critical Control Point (Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise)

C'est une méthode ou un outil de travail utilisé dans le domaine de la sécurité des aliments. Ce dispositif permet de contrôler la qualité des denrées alimentaires.

En effet, il porte sur la qualité sanitaire des lieux, des équipements, des bonnes pratiques du personnel et des produits. Grâce à des mesures préventives, des contrôles quotidiens et à l'implication des personnes appliquées, l'hygiène et la sécurité alimentaire sont maîtrisées

Cette formation permet également de bien utiliser les produits d'entretien des locaux afin d'assurer une bonne désinfection.

Formations AFGSU pour les diplômés (Professionnels exerçant une des fonctions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique)

L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à :

- L'identification d'une urgence à caractère médical ;
- La prise en charge seul ou en équipe de cette urgence en attendant l'arrivée de l'équipe médicale ;
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

PSC1

Il permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Des formations sécurité incendie

Régulièrement des exercices d'évacuation sont réalisés en présence des enfants et sont inscrits dans le registre de sécurité.

Un protocole de mise en sûreté est également disponible.

Des exercices de manipulation d'extincteurs sont également organisés régulièrement.

Conclusion

Le projet pédagogique permet d'expliquer de manière détaillée le fonctionnement et les projets du Multi-accueil. Il est revu régulièrement afin de représenter les valeurs et pratiques des professionnels.

Forte de ses formations, de sa pluridisciplinarité et de son expérience, l'équipe du Multi-accueil offre aux enfants et à leur famille un espace sécurisant et riche en découvertes. Les nombreux projets permettent de diversifier les propositions, ainsi chacun peut trouver une réponse à son besoin du moment. Notre objectif premier étant le bien-être des enfants qui nous sont confiés, nous questionnons ces projets régulièrement afin d'ajuster nos pratiques.

Annexes : nos projets phares

Siestes Nordiques

Inspiré des pratiques de Loczy, la sieste nordique peut être proposée au sein du Multi-accueil de manière ponctuelle en fonction des besoins d'un enfant. Si l'équipe observe que la sieste nordique peut être bénéfique pour un enfant, cette possibilité est évoquée avec la famille. Elle se met en place progressivement et avec l'accord des parents et de l'enfant.

Les bénéfices pour l'enfant :

- Une meilleure qualité du sommeil : les enfants s'endorment plus vite et font des siestes plus longues
- L'air extérieur, plus sain qu'à l'intérieur et donc moins de contamination
- La quiétude : les bruits de la nature...

Le principe repose sur :

- Sous le préau afin d'éviter les rayonnements (même en hiver) et à l'abri du vent
- Une tenue adaptée à la température
- Pas de sieste à l'extérieur en dessous de 5 degrés et au-dessus de 25 degrés, en période de pluie, ou vent. On privilégie entre 12h et 16h00 l'hiver

L'intergénérationnel

L'équipe a à cœur d'inscrire le Multi-accueil dans la vie de la commune. Une vraie volonté de créer du lien entre les personnes, entre les générations, vient soutenir ce projet d'échange intergénérationnel.

Aujourd'hui, ce projet se traduit par des échanges avec l'EPADH de Vallet, Les Pampres Dorés, de manière régulière dans l'année afin de favoriser ce lien. Les enfants prennent plaisir à aller partager un moment, une activité, avec les personnes âgées. Cette démarche les inscrit dans la vie de leur commune, dans le lien social et les ouvre au monde qui les entoure.

Bébé signe

Les professionnels du Multi-accueil sont sensibilisés à l'utilisation du bébé signes auprès des enfants.

Les signes associés à la parole permettent aux plus petits de s'ouvrir à une autre langue mais surtout d'entrer plus facilement dans la communication. Dès 7/8 mois, les enfants peuvent faire leurs premiers signes et ainsi échanger avec les adultes.

Au quotidien, les professionnels utilisent des signes simples, toujours associés aux mots, pour exprimer une émotion ou une action. Les enfants n'ayant pas encore acquis le langage pourront également y associer le signe et progressivement pourront l'utiliser pour s'exprimer. Comme il est associé au langage verbal, le signe vient enrichir le panel d'outil de communication de l'enfant sans ralentir l'acquisition du langage verbal. Il lui permet de partager un besoin ou une émotion même s'il n'a pas encore la parole.

A long terme, cette acquisition permet également de s'ouvrir à la langue des signes et de créer du lien social entre les personnes.

Eveil musical

Du mois d'Octobre au mois de mai, les structures accueillent Franck, un musicien le mercredi matin. Pendant 30min, nous partageons un temps de découvertes autour de nouveaux instruments, de nouvelles chansons accompagnées régulièrement de marionnettes.

Pour les enfants et pour les professionnels, c'est un moment très attendu. Du fait de sa régularité, ce temps de plaisir partagé, permet un repère dans la semaine aux enfants. Ils attendent le musicien avec impatience. Les découvertes sont nombreuses et les enfants enrichissent leur langage dans ces nouvelles comptines qu'ils retiennent au fil des mercredis.

Album photos

Il s'agit d'un petit album de 4 ou 5 photos qui viendront faire du lien entre la maison et le Multi-accueil. Les enfants regardent les photos quand ils ont besoin de se rassurer, qu'ils sentent un manque de leur famille, mais aussi par plaisir de montrer leur famille aux autres enfants et aux professionnels. C'est un lien qui invite au langage, à l'échange autour de cet album.

Le petit journal

Tout au long de l'année, nous vous tenons informé de la vie du Multi-accueil à travers notre petit journal. Un article qui vient expliquer un projet, un sujet d'actualité, une information de prévention, est au cœur du journal et est accompagné des événements en cours ou à venir. L'équipe rédige environ 5 parutions par an, qui sont envoyées aux familles par mail.

Médiathèque

Régulièrement dans l'année, les enfants et les professionnels se rendent à la médiathèque de Vallet. Nous participons à l'heure du conte, aux ateliers lecture du vendredi et nous empruntons de nouveaux livres pour la structure.

Les enfants enrichissent leur imaginaire au travers des histoires, ils développent leur langage, mettent des mots sur leur vécu et leurs émotions qu'ils peuvent retrouver dans certains livres. Ces moments de partage autour du livre sont une source de plaisir et de découvertes.

La crèche Buissonnière

Plusieurs fois dans l'année, les enfants accompagnés de professionnels vont découvrir la forêt. Dans un cadre sécurisé, ils découvrent ce nouvel espace à leur guise, en se laissant porter par la nouveauté, par leurs envies, sans objectifs prédéfinis par les professionnels. Ils pourront laisser libre court à leur imaginaire dans une démarche de découverte de la nature.